
Étude du potentiel de développement des

aires de pique-nique

Plan directeur
pour la conservation
et la mise en valeur
de la région du
lac Saint-Pierre



**ETUDE DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT
DES AIRES DE PIQUE-NIQUE
DANS LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE**

PAR

CLAUDE BERNARD

ET

YVON LEFEBVRE

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

1987

LISTE DES PARTICIPANTS

Conception et rédaction

Bernard, Claude

Révision et adaptation finale

Lefebvre, Yvon

Collaborateurs (conseils et critiques)

Trudel, René, MLCP (région 04), coordonnateur
Bussière, Marcel, MLCP (région 04)
Côté, Jean, MLCP (région 04)
Dubois, Jean-Marie, MLCP (région 04)
Fréchette, François, MLCP (région 04)
Massé, Gérard, MLCP (région 06)
Roberge, Michel, MLCP (région 04)
Turcotte, Guy, MLCP (région 03)
Voyer, Jacques, MLCP (région 04)

Cartographie

L'Heureux, Denis

Travaux de secrétariat

Boivin, Micheline
Deschênes, Françoise
Lacoursière, Anne
Roy, Angélyne
Traitement de textes Luce Drouin inc.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES PARTICIPANTS	i
TABLE DES MATIERES	ii
INTRODUCTION	1
ROLE DES INTERVENANTS	2
CADRAGE REGIONAL DU SECTEUR A L'ETUDE	4
LISTE DES MUNICIPALITES DE LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE (Tableau 1)	5
METHODOLOGIE	6
PREMIERE PARTIE:	
1. MANDAT, PRINCIPES D'INTERVENTION, OBJECTIFS	7
1.1 Le mandat	8
1.2 Les principes d'intervention	8
1.3 Les objectifs de l'étude	9
DEUXIEME PARTIE:	
2. ELABORATION DE LA PROBLEMATIQUE	11
2.1 La popularité du pique-nique	13
2.2 Le potentiel du territoire	14
2.3 Le pique-nique: une activité à la fois complémentaire et génératrice	15
2.4 Les contraintes	16

TROISIEME PARTIE:

3. CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE 19

 3.1 Le profil de la clientèle potentielle 19

 3.2 Les objectifs et besoins du pique-niqueur 22

QUATRIEME PARTIE:

4. CARACTERISTIQUES D'UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE 25

 4.1 Exigences relatives à l'aménagement 25

 4.1.1 La fonction de l'aire de pique-nique 25

 4.1.2 L'accessibilité 25

 4.1.3 Le principe de la protection de l'environnement 26

 4.1.4 L'efficacité des installations 27

 4.1.5 La signalisation 27

 4.2 Caractéristiques environnementales 27

 4.2.1 La végétation 28

 4.2.2 La faune 28

 4.2.3 Le sol 29

 4.2.4 Le topographie 29

 4.2.5 Les qualités visuelles 30

 4.2.6 Le bruit 30

CINQUIEME PARTIE:

5. INVENTAIRE DES AIRES DE PIQUE-NIQUE DANS LA REGION
DU LAC SAINT-PIERRE 32

5.1	La M.R.C. de Francheville	33
5.2	La M.R.C. de Maskinongé	35
5.3	La M.R.C. d'Autray	35
5.4	La M.R.C. de Nicolet-Yamaska	36
5.5	La M.R.C. de Bas-Richelieu	37
5.6	Synthèse de l'inventaire	38

SIXIEME PARTIE:

6.	DESCRIPTION D'UN RESEAU POTENTIEL D'AIRES DE PIQUE-NIQUE AUTOUR DU LAC SAINT-PIERRE	41
6.1	La rive sud	43
6.1.1	Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (quai fédéral Port-Saint-François)	43
6.1.2	Nicolet (rampe de mise à l'eau, rue Saint-Jean-Baptiste)	44
6.1.3	Nicolet-Sud (île Lozeau)	45
6.1.4	Baie-du-Febvre (site d'observation, route 132)	46
6.1.5	Baie-du-Febvre (site d'observation, bassin d'oxydation)	47
6.1.6	Saint-François-du-Lac (rive-ouest de la rivière Saint-François)	48
6.1.7	Yamaska (parc J.B. Saint-Germain)	49
6.1.8	Yamaska (jonction des rivières Pot-au-Beurre et Yamaska)	50
6.1.9	Sainte-Anne-de-Sorel (camping Sainte-Anne)	51

6.2	Le secteur des îles Sorel-Berthier	52
6.2.1	Ile Saint-Ignace	52
	(rang Saint-Isidore)	
6.3	La rive nord	53
6.3.1	Sainte-Geneviève-de-Berthier	
	(halte-routière route 138)	53
6.3.2	Maskinongé	
	(rang du fleuve)	54
6.3.3	Saint-Joseph-de-Maskinongé	
	(halte routière autoroute 40)	55
6.3.4	Louiseville	
	(échangeur 174 de l'autoroute 40)	55
6.3.5	Pointe-du-Lac	
	(centre nautique de Francheville)	56
6.3.6	Pointe-du-Lac	
	(parc Antoine-Gauthier)	58
 SEPTIEME PARTIE:		
7.	EVALUATION DES SITES POTENTIELS POUR LE PIQUE-NIQUE	60
CONCLUSION		63
BIBLIOGRAPHIE		65

INTRODUCTION

Le plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre (M.L.C.P., avril 1983) a fait état détaillé des richesses naturelles, écologiques, fauniques et des grands potentiels de loisir qui caractérisent la région du lac Saint-Pierre. A la fois soucieux de faciliter l'accès au territoire et afin de le préserver contre l'envahissement abusif et désordonné de l'homme, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a pointé des avenues de développement récréatif possibles pour cette région en concertation avec les divers intervenants du milieu.

Le pique-nique fut identifié comme un moyen efficace pour faire découvrir les richesses de ce territoire tout en offrant à la population des accès physiques ou visuels au plan d'eau.

Le présent document se veut une étude sur les possibilités de développement des aires de pique-nique en fonction des potentiels et des contraintes du territoire concerné. A la lumière des informations traitées, on énoncera quelques suggestions de sites propices à ce genre d'aménagement susceptibles de pouvoir répondre aux attentes du milieu et du tourisme.

ROLE DES INTERVENANTS

La version provisoire du plan directeur, pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre a déjà spécifié les rôles de chacun par rapport au développement de cette région. Rappelons qu'au niveau "conservation", le M.L.C.P. doit assumer le leadership tandis que le milieu devient partenaire. Par contre, au niveau "récréation", c'est l'inverse qui doit se produire.

Compte tenu de l'intérêt, de l'expertise et de la vision régionale du Ministère dans le dossier du lac Saint-Pierre, c'est à titre de partenaire intéressé que le M.L.C.P. vient prêter sa collaboration au milieu en lui fournissant une étude sur les aires de pique-nique, susceptible d'intéresser et de faciliter le travail des responsables de l'aménagement du territoire et d'accentuer la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre.

Le Ministère a déjà reconnu la C.O.L.A.S.P. comme principal intervenant dans le développement de la région du lac Saint-Pierre. C'est aussi par ce canal que cette étude devrait être acheminée à chacun des intervenants concernés.

D'autre part, le milieu agissant comme leader, c'est à lui que revient le rôle d'enclencher (à son rythme) la réalisation du développement des aires de pique-nique dans la région du lac Saint-Pierre, selon ses besoins et sa capacité d'y participer.

Au moment du dépôt de ce document, certaines aires suggérées pourraient déjà être réalisées ou à l'étape des réalisations. Ceci, dépendamment

des projets du milieu et de leur prise en charge.

Bien que cette étude reconnait les potentiels du milieu, à ce stade, le Ministère ne s'engage ni dans la réalisation ni dans le financement des suggestions élaborées.

CADRAGE REGIONAL DU SECTEUR A L'ETUDE

La région du lac Saint-Pierre se localise dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent. Cette plaine est bordée par des reliefs plus marqués et accidentés: les Laurentides au nord et les Appalaches au sud.

Plus précisément, cette région correspond au secteur du fleuve Saint-Laurent compris entre Sorel et Trois-Rivières. Il s'agit d'un élargissement du fleuve orienté dans un axe général sud-ouest nord-est désigné sous le nom de lac Saint-Pierre, constitué aussi de l'archipel des Cent-Iles à l'ouest.¹

La région du lac Saint-Pierre se situe dans deux régions administratives: Montréal à l'ouest et Trois-Rivières à l'est, et englobe 37 municipalités comprenant au-delà de 170 000 habitants (voir Tableau 1). On retrouve 15 municipalités sur la rive nord et 20 sur la rive sud, tandis que deux sont complètement insulaires, à savoir: Saint-Ignace-de-Loyola et la Visitation de l'île Dupas. Démographiquement et économiquement parlant, la conurbation de Sorel et l'agglomération de Trois-Rivières apparaissent les plus importantes, suivies respectivement de Bécancour, Louiseville, Berthierville et Nicolet.

1 Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Gouvernement du Québec, M.L.C.P., Québec, avril 1983, 140 pages.

Tableau 1

**PROJET D'ETUDE DE CONSERVATION ET DE MISE
EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE**

Liste des municipalités riveraines au lac Saint-Pierre		Liste des municipalités périphériques au lac Saint-Pierre					
Municipalités	Population* 1er juin 1981	Population 1er juin 1985	Superficie km ²	Municipalités	Population* 1er juin 1981	Population 1er juin 1985	Superficie km ²
Sainte-Genève-de-Berthier (p)	2 111	2 240	74,69	Saint-Viateur (p)	183	150	16,78
Berthierville (v)	4 009	4 060	7,20	Maskinongé (vl)	997	1 040	0,80
Saint-Cuthbert (p)	1 712	1 830	116,93	Louiseville (v)	3 694	3 650	2,14
Saint-Barthélémy (p)	1 903	1 940	98,80	Yamachiche (vl)	1 243	1 360	2,27
Saint-Joseph-de-Maskinongé (p)	1 227	1 270	74,02	Trois-Rivières-Ouest (v)	13 021	15 100	28,69
Saint-Antoine-de-Rivière-du-Loup (p)	4 307	4 480	60,42	Trois-Rivières (c)	49 714	49 900	77,85
Sainte-Anne-de-Yamachiche (sd)	1 485	1 550	87,67	Bécancour (v)	10 153	10 700	434,38
Pointe-du-Lac (sd)	5 336	6 000	62,23	Nicolet (v)	4 831	4 850	5,25
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (p)	2 289	2 440	47,50	Pierreville (vl)	1 198	1 130	0,95
Nicolet-Sud (sd)	406	420	41,75	Odanak (r.i.)	231	230	2,58
Baie-du-Febvre (sd)	1 469	1 380	96,04	Saint-François-du-Lac (vl)	928	920	1,29
Saint-Thomas-de-Pierreville (p)	651	650	56,28	Yamaska-est (vl)	288	270	0,51
Notre-Dame-de-Pierreville (p)	773	810	23,30	Yamaska (vl)	445	490	2,35
Saint-François-du-Lac (p)	916	930	62,10	Saint-Pierre-de-Sorel (p)	4 745	4 760	27,79
Saint-Michel-de-Yamaska (p)	1 024	1 060	71,32	Saint-Robert (p)	1 828	1 940	64,93
Sainte-Anne-de-Sorel (p)	2 551	2 570	36,49	SOUS-TOTAL	93,469	96,490	668,56
Sorel (c)	20 100	20 500	9,71	TOTAL	164 833	170 330	1 870 09
Saint-Joseph-de-Sorel (v)	2 527	2 310	1,37				
Tracy (v)	12 710	13 200	19,11				
Saint-Ignace-de-Loyola (p)	1 733	1 820	30,75				
La Visitation-de-Notre-Dame-de-Loyola (p)							
Dupas (p)	512	540	24,86				
Lanoraie d'Autry (sd)	1 613	1 790	98,99				
SOUS-TOTAL	71 364	73 840	1 201,53				

*Sources: Statistiques Canada, Recensements 1981, données préliminaires.
Recensements 1985, bureau de la Statistique du Québec.

METHODOLOGIE

Suite au dépôt du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, le Ministère a cru bon de produire une étude concernant le potentiel de développement des aires de pique-nique pour la région du lac Saint-Pierre. Aussi, voici les principales étapes qui ont conduit à la réalisation de ce document:

- Recherche et étude bibliographique concernant le sujet.
- Visites du territoire.
- Inventaire des aires de pique-nique existantes dans la région;
- Etude cartographique et analyse du territoire en fonction de ses contraintes et ses potentiels.
- Détermination des besoins.
- Composition, rédaction et mise en page d'un premier document interne.
- Consultation et analyse du document.
- Révision et correction des textes.
- Adaptation finale et mise en page.

L'étape suivante est celle du dépôt public de ce document et tout ce qui pourrait suivre devrait maintenant émaner du milieu, c'est-à-dire la prise en charge du développement par les intervenants concernés.

I

MANDAT

PRINCIPES D'INTERVENTION

OBJECTIFS

1.1 Le mandat

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche s'est donné le mandat d'encourager la participation des gens du milieu, des municipalités et des organismes régionaux de manière à ce qu'ils réagissent et prennent en main la protection, la conservation, le développement et l'exploitation des ressources naturelles et récréatives de leur propre milieu.¹

Ainsi donc, ce document est un moyen pour stimuler cette participation et cette prise en charge tout en offrant au milieu, un outil qu'il pourra utiliser dans la planification de ses stratégies d'intervention en rapport avec l'aménagement de son territoire.

Le M.L.C.P. démontre son intention de rendre cette région accessible mais toujours dans un souci de conservation des richesses qui s'y retrouvent.

1.2 Les principes d'intervention

. En regard de la conservation et de la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, les principaux objectifs sont de rendre ce territoire accessible à la population tout en voulant préserver ses richesses naturelles et fauniques. Les aires de pique-nique ont été identifiées comme un des moyens de parvenir à ces fins.

¹ Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Gouvernement du Québec. M.L.C.P., Québec, avril 1983, 140 pages.

- . Suite au dépôt du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, le Ministère s'est engagé à réaliser certaines études de potentiel dont l'une sur le développement des aires de pique-nique et celà en accord avec les attentes du milieu.
- . De plus, le plan directeur du lac Saint-Pierre dit: "Le milieu aura en main, avec le plan directeur, un aperçu de son potentiel récréatif. Il lui appartiendra de le mettre en valeur à son rythme, selon ses besoins et selon sa capacité de participer au financement et à la gestion". Cette étude est en accord avec ce principe puisqu'il fournit au milieu un nouvel outil pouvant l'aider à assumer sa responsabilité de prise en charge.

1.3 Les objectifs de l'étude

- . Informer le milieu sur la situation du pique-nique au lac Saint-Pierre et sur la pertinence d'y retrouver ce type d'aménagement pouvant servir de complément aux autres équipements qu'on retrouve sur le territoire et ainsi contribuer à la mise en valeur des activités récréatives existantes.
- . Apporter une suite logique à la "version provisoire du plan directeur pour la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre", en vue de continuer la progression des différents dossiers déjà amorcés et par le fait même de favoriser le développement rationnel des facilités récréatives de cette région.
- . Mieux cerner le territoire à l'étude de façon à pouvoir en dégager les diverses composantes qui pourraient nous permettre d'identifier les sites qui présentent les potentiels les plus évidents en fonction des aires de pique-nique.

- . Posséder un macro-inventaire fournissant une vue d'ensemble de la région capable de suggérer une répartition plus équitable des prochains aménagements du même genre.
- . Mieux connaître ce qu'est une aire de pique-nique en regard des critères d'aménagement et des besoins du pique-niqueur.
- . Fournir au milieu un certain nombre de suggestions de sites découlant d'une reconnaissance des potentiels évidents pour ce genre d'aménagement.

II

ELABORATION DE LA PROBLEMATIQUE

2. ELABORATION DE LA PROBLEMATIQUE

La région du lac Saint-Pierre possède des potentiels sur plusieurs plans: une faune aquatique, terrestre et ailée très diversifiée, une flore riche et variée et des caractéristiques permettant des activités récréatives multiples. Elle connaît un achalandage touristique non négligeable à cause de sa situation géographique stratégique, entre les deux pôles majeurs de la province, Québec et Montréal.

A cause des richesses qu'elle renferme, cette région est appelée à se développer sur le plan récréatif, notamment dans le cadre du projet de conservation et de mise en valeur du lac Saint-Pierre, dont certaines phases ont déjà été réalisées d'une part par les intervenants du milieu et d'autre part, par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.¹ Dans son plan provisoire, le Ministère identifiait quelques avenues pouvant favoriser le développement de cette région au niveau du plein air. Il s'agissait du nautisme, de la randonnée à bicyclette, de l'interprétation de la nature, de la pêche et de la chasse, du pique-nique, etc.

Dans le contexte du plein air, les aires de pique-nique et de repos sont des équipements qui devraient retenir l'attention des gestionnaires du milieu naturel. Les raisons justifiant leur aménagement ne manquent pas.

1 Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Gouvernement du Québec, M.L.C.P., Québec, avril 1983, 140 pages.

2.1 La popularité du pique-nique

Selon une étude du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche parue en 1983, 35% de la population de plus de 12 ans effectue un pique-nique au moins une fois dans la saison estivale.²

Cette activité de loisir se situe au troisième rang en terme de popularité au niveau des activités physiques, sportives et de plein air. Seule la marche-exercice et la natation sont plus populaires. Cependant, en effectuant une ordination des activités basée sur la participation et en ne retenant que celle des adeptes qui participent de quatre à dix fois annuellement à une activité, on s'aperçoit que le pique-nique se situe au premier rang ex aequo avec le badminton.

Cette activité touche un grand éventail de la population; tous les groupes d'âge s'y adonnent, de même que toutes les couches sociales. On dénote cependant une baisse de fréquentation chez les plus de 65 ans. En résumé, cette activité est très accessible, simple, peu coûteuse et demande peu de préparatifs et d'équipements. Ce sont en quelque sorte les principales raisons de sa popularité. Nous verrons plus en détail les caractéristiques de la clientèle dans le chapitre suivant.

2 Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Direction de l'analyse socio-économique. Le loisir au Québec 1981. Etude auprès de la population. Gouvernement du Québec, M.L.C.P., avril 1983, 112 pages.

2.2 Le potentiel du territoire

Sur plusieurs aspects, comme il a été mentionné plus tôt, la région du lac Saint-Pierre possède un excellent potentiel. Plus particulièrement le milieu physique offre encore des possibilités à exploiter. Le pique-niqueur recherche un site enchanteur et paisible et c'est ce genre d'environnement qu'on retrouve à maints endroits dans la région concernée. Certaines caractéristiques du territoire démontrent clairement que la région renferme des attraits d'envergure nationale qui attirent souvent les pique-niqueurs. Pensons notamment à la faune ailée, alors qu'à chaque printemps, on dénombre dans cette région 100 000 bernaches du Canada et 15 000 canards barboteurs. L'oie blanche prend également une place importante. Les haltes migratoires de la sauvagine du lac Saint-Pierre figurent parmi les plus importantes et les plus spectaculaires en Amérique du Nord. C'est donc un milieu de premier ordre pour l'observateur et l'excursionniste.

Sur le plan environnemental, certains secteurs ont un cachet bien particulier, mais peu connus ou sous-développés. A titre d'exemple, mentionnons les îles de Sorel-Berthier, les berges du lac Saint-Pierre à Pointe-du-Lac, les secteurs de Nicolet, Baie-du-Febvre et Baie Saint-François.

Enfin, on doit considérer un des plus importants avantages de cette région: sa grande accessibilité. Le réseau de transport est bien développé et plusieurs beaux sites sont accessibles par la route et même par voie fluviale pour certains types d'embarcations. L'accessibilité des sites à haut potentiel est un élément à considérer et s'avère d'une importance capitale dans le contexte actuel.

2.3 Le pique-nique: une activité à la fois complémentaire et génératrice

Autant le pique-nique peut faire découvrir de nouvelles choses autant les aires de pique-nique ont une vocation de service. Ainsi, l'occasion d'un pique-nique amène parfois les personnes à découvrir un site non familier, l'existence d'un aménagement nouveau, les richesses de notre patrimoine régional ou même encore une nouvelle activité. C'est dans ce sens qu'on identifie le pique-nique comme une activité génératrice; certaines activités ou certains sites récréatifs peuvent connaître une croissance de popularité due à la présence d'une aire de pique-nique située à proximité.

D'autre part, une aire de pique-nique se présente comme un équipement utilitaire. Pensons d'ailleurs aux haltes routières du ministère des Transports qui longent les autoroutes et les routes secondaires et dont la vocation est surtout utilitaire. Généralement, elles permettent aux voyageurs de prendre un peu de repos ou de consommer leur goûter et dans certains cas, elles permettent même la découverte de beaux sites insoupçonnés.

Il serait évidemment souhaitable d'adjoindre une vocation complémentaire à la plupart des aires de pique-nique de la région du lac Saint-Pierre.

Rappelons qu'il y a dans la région, un fort achalandage d'embarcations de plaisance, de pêcheurs sportifs et de touristes de passage. Cette clientèle pourrait éventuellement profiter d'aires de pique-nique et de repos lors de son passage, soit par voie fluviale (aux abords d'une rampe de mise à l'eau) ou par voie terrestre. En plus, certains sites d'attrait pourraient être dotés d'aires de pique-nique dans une perspective de complémentarité. A titre d'exemple, un centre de voile pourrait être doté d'une aire de pique-nique pour permettre aux adeptes

de la voile de faire un pique-nique avant ou après leurs excursions.

2.4 Les contraintes

Certaines contraintes limitent les possibilités d'aménagement des aires de pique-nique et de repos.

Tout d'abord, on peut identifier comme premier obstacle la privatisation des berges du lac Saint-Pierre et des terres en périphérie. Quant aux espaces publics, leur propriété est répartie entre plusieurs instances gouvernementales (provinciale, fédérale, municipale). Le choix des emplacements devra être des plus judicieux de façon à limiter les procédures légales.

Comme seconde contrainte, notons les inondations annuelles qui caractérisent si bien la région du lac Saint-Pierre. Les sites choisis pour l'aménagement devront être à l'extérieur des zones inondables pour favoriser l'aménagement d'équipements fixes sinon on devra prévoir des équipements amovibles généralement plus coûteux au niveau de l'entretien et de la gestion.

Comme autre inconvénient, on peut mentionner la fragilité du milieu. Le territoire à l'étude subit déjà de très fortes pressions dues aux interventions de l'homme. C'est un milieu qu'il faut conserver et c'est dans cet esprit que le plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre propose son plan d'action.

Ainsi, les infrastructures du pique-nique devront limiter les impacts négatifs sur le milieu naturel.

Enfin, on devra tenir compte, comme dernière contrainte, de la prolifé-

ration des insectes piqueurs dans certains secteurs du lac Saint-Pierre. C'est un problème qui, à première vue, semble banal, mais qui demeure un facteur préoccupant dans le choix d'un site de pique-nique.

III

CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE

3. CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE

Pour mieux comprendre l'importance de l'aménagement d'aires de pique-nique dans la région du lac Saint-Pierre, il serait bon de prendre en considération quelques caractéristiques relatives à la clientèle des pique-niqueurs. En identifiant les particularités de cette clientèle, il sera possible de constater l'évidence que le milieu à l'étude possède plusieurs sites pouvant répondre aux besoins et attentes des pique-niqueurs. On tentera en quelque sorte de faire le lien entre les besoins de la clientèle et le potentiel du milieu. Ainsi, après avoir dessiné dans un premier temps le profil de la clientèle, on déterminera les objectifs et les besoins du pique-niqueur.

3.1 Le profil de la clientèle potentielle

Comme il a déjà été mentionné plus tôt, le pique-nique fait partie des activités estivales les plus populaires. A l'échelle provinciale, 35% de la population (de plus de 12 ans) fait un pique-nique au moins une fois par année. De plus, parmi ces pique-niqueurs, une personne sur deux s'adonne à cette activité selon une fréquence annuelle de quatre à dix fois. Au niveau régional, la proportion de la population qui s'adonne au pique-nique s'élève à 44% en ce qui concerne la région 04 par rapport à 33% pour la région 06. La région 04 est placée au second rang après la région de la Côte-Nord (45%). Selon les statistiques du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la population de la région 04 contient une proportion de pique-niqueurs nettement au-dessus de la moyenne provinciale.¹

1 Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Direction de l'analyse socio-économique. Le Loisir au Québec, 1981. Etude auprès de la population, M.L.C.P., avril 1984, 112 pages.

En extrapolant pour la région du lac Saint-Pierre (pondération des pourcentages des régions 04 et 06), on pourrait estimer qu'il y a dans la région à l'étude un bassin d'environ 68,183 pique-niqueurs, soit une moyenne de 40% de sa population globale.

Le lac Saint-Pierre est un plan d'eau qui attire des gens pour toutes sortes de raisons: chasse, pêche, voile, bateau de plaisance, ornithologie, etc. Aussi, ce chiffre est plus que conservateur puisqu'il est évident qu'il y a une très grande proportion de la population âgée de moins de 12 ans qui s'adonne aussi au pique-nique; pensons notamment aux écoliers de l'élémentaire.

La quantité et la qualité des routes principales et secondaires constituant le réseau routier qui dessert la région du lac Saint-Pierre (ex.: autoroutes 20, 30, 40 et 55, routes 132, 138, ..., etc.), permettent à une grande majorité de Québécois d'accéder au lac Saint-Pierre généralement en moins de 90 minutes. Cette clientèle de touriste ou de passage constitue elle aussi un apport non négligeable d'où l'importance de renforcer les infrastructures récréo-touristiques de cette région par l'implantation, en outre, d'un réseau d'aires de pique-nique adéquat et suffisant.

Par ailleurs, l'étude précitée nous donne le profil socio-économique suivant pour le pique-niqueur (à l'échelle provinciale):

- . Le taux de participation diminue avec la croissance de l'âge.
- . Près d'un pique-niqueur sur deux est marié.
- . Le taux de participation augmente avec le niveau de scolarité.
- . En ce qui concerne le type d'occupation, on dénote peu de différences significatives entre les taux de participation. La plupart des groupes ont un taux de participation se situant entre 35 et 45%. Seuls les retraités (18%) et le groupe des semi-professionnels

(63%) se démarquent du peloton.

Dans un autre ordre d'idée, on peut tenter d'inventorier les types de pique-niqueurs. Cet exercice coiffera le portrait de la clientèle.

On peut tout d'abord identifier comme premier type de pique-niqueur, le voyageur de passage. Celui-ci se définit comme la personne qui fait un arrêt pour prendre une pause (relaxer ou prendre un repas en plein air) avant de poursuivre son voyage dont la destination n'est pas dans la région. Dans ce cas, l'aire de pique-nique est un équipement de service et offre une occasion de faire une halte pour se reposer à l'intérieur d'une longue étape. Donc, pour le voyageur de passage, le choix d'un site de pique-nique plutôt qu'un autre, se fait de manière improvisée.

Comme second type de pique-niqueur, nous identifions le pique-niqueur de destination. Autrement dit, il s'agit d'une personne qui a planifié son déplacement dans le but précis de faire un pique-nique. Cette personne effectue habituellement son pique-nique dans sa région de résidence. Dans le cas présent, le repas en plein air dans un site agréable constitue la raison principale du déplacement.

Enfin, on identifie "le baladeur" comme troisième type de pique-niqueur. La balade en automobile constitue encore de nos jours, une importante activité de loisir chez les Québécois. C'est à l'intérieur d'une balade d'une journée que bon nombre de personnes décident d'effectuer un pique-nique ou du moins de faire une courte halte sur un site pittoresque.

3.2 Les objectifs et besoins du pique-niqueur

L'activité pique-nique est depuis longtemps une activité très populaire. Si l'on retourne de 20 à 30 ans en arrière, le pique-nique du dimanche était une activité ancrée profondément dans nos moeurs. On peut avancer que le pique-nique était à ce moment-là une des seules activités familiales et traditionnelles. Les loisirs n'étant pas aussi accessibles qu'aujourd'hui, il ne restait que le pique-nique pour s'offrir plaisir, évasion et détente.

Aujourd'hui, le pique-nique possède une connotation un peu différente. Même s'il demeure une activité familiale, de nouvelles dimensions s'y rattachent. Posons la question: pourquoi plus d'un Québécois sur trois s'adonne-t-il au pique-nique?

Nous vivons présentement la révolution technologique où nous sommes imposés à un rythme de vie plutôt stressant. Le retour à la nature prend de plus en plus d'importance. La société a besoin de redécouvrir le milieu naturel après l'exode vers les centres urbains. Nous avons besoin d'évasion dans des sites tranquilles pour faire le vide et régénérer nos énergies. Le pique-nique est un moyen pouvant nous aider à combler ce besoin. D'ailleurs, le phénomène du plein air urbain ou péri-urbain est maintenant une réalité. Le citoyen recherche l'évasion à proximité de chez lui.

En plus de combler un désir d'évasion, faire un pique-nique peut satisfaire un besoin d'ordre social. Le Québécois est de par sa nature très grégaire et le pique-nique est pour lui une occasion de fête.

On profite également de ces moments pour préparer des mets que l'on s'offre rarement chez soi.

Quant à ses besoins, en terme d'aménagement, le pique-niqueur désire avoir un certain confort dans une aire de pique-nique. Il aura besoin d'équipements et de services pour mieux apprécier l'expérience. Ainsi, il recherchera des sites bien aménagés et faciles d'accès plutôt que des environnements totalement dénués d'aménagements. Il recherchera donc de préférence un endroit où il pourrait y avoir des tables, des toilettes, de l'eau potable, des grilles de cuisson, des jeux d'amusement pour les enfants et un abris en cas de pluie. Le pique-niqueur pourra également mieux apprécier son expérience si le site est protégé des vents violents et possède une certaine végétation appropriée (gazon, arbres).

IV

CARACTERISTIQUES

D'UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE

4. CARACTERISTIQUES D'UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE

Le but du présent chapitre est dans un premier temps d'établir les exigences relatives à l'aménagement d'une aire de pique-nique. Dans un second temps, il s'agit de déterminer les caractéristiques environnementales d'un site.

4.1 Exigences relatives à l'aménagement

4.1.1 La fonction de l'aire de pique-nique

La première exigence relative à l'aménagement d'une aire de pique-nique découle de la raison d'être de cet aménagement. Il faut avant tout le raccrocher à un type d'utilisation précis puisqu'il existe principalement deux formes d'aires de pique-nique: le site destiné presque exclusivement au repos (ex.: la halte routière) et le site champêtre propice aux repas en plein air, ou ayant une fonction de service rattachée à un autre attrait (ex.: site touristique). Une aire de pique-nique peut ainsi avoir une vocation de découverte; un site aménagé pour le repas en plein air peut faire découvrir un attrait exceptionnel ou être complémentaire à une activité (cyclotourisme, canotage, voile, interprétation, etc.). Cet aspect sera donc considéré dans le choix des sites.

4.1.2 L'accessibilité

La deuxième exigence est l'accessibilité du site. Ici, on peut spécifier qu'il peut être question de plusieurs formes d'accessibilité. Celle-ci peut se traduire, entre autres, par la distance qui sépare le site des bassins de population.

On doit également tenir compte des voies d'accès menant au site de pique-nique (chemin, route, sentier, etc.). Enfin, il est possible d'envisager l'accessibilité du site en fonction de ses aménagements car on doit tenir compte des différentes clientèles susceptibles de fréquenter les lieux (personnes âgées, personnes handicapées).

4.1.3 Le principe de protection de l'environnement

Comme troisième exigence, on retiendra le principe de la protection de l'environnement. Un emplacement pour le pique-nique ne doit pas offrir des services aux utilisateurs au détriment de l'environnement naturel ou semi-naturel. L'aménagement d'une aire de pique-nique nécessite des transformations du milieu. Mais il faut minimiser les impacts sur le milieu ou s'abstenir de trop le modifier surtout si celui-ci est fragile. A titre d'exemple, il serait préférable de s'abstenir d'effectuer des aménagements trop près d'une aire de nidification d'une espèce d'oiseaux rares ou facilement perturbables. Il en va de même pour la flore, alors qu'il serait inopportun d'installer des tables de pique-nique là où la végétation est fragile. Les installations ne devraient être ni trop lourdes ni trop nombreuses de façon à éviter une trop grande fréquentation d'usagers, ce qui est souvent la cause de la détérioration de la flore (piétinement, mutilation des arbres, cueillette des plantes, etc.). La capacité de support d'un milieu possède ses propres limites et il serait préférable de prévoir plusieurs aires de pique-nique de petite taille permettant l'accès à un nombre plus restreint d'usagers. Un aménagement destiné au pique-nique doit être un lieu où l'achalandage sera plutôt modéré et discret.

4.1.4 L'efficacité des installations

Comme autre exigence, une aire de pique-nique doit allier esthétique, efficacité et économie d'aménagement et d'entretien. Les équipements doivent présenter une certaine originalité et s'harmoniser avec le milieu environnant. De plus, on pourra y adjoindre certaines commodités si le milieu le permet (petits sentiers, grilles pour cuisson, toilettes, etc.). Des clôtures pour protéger le milieu environnant, un site d'observation pour inciter les usagers à s'adonner à l'observation d'oiseaux ou des tableaux d'interprétation sont autant d'exemples qui peuvent rendre un site fonctionnel et esthétique.

4.1.5 La signalisation

D'autre part, une signalisation adéquate est essentielle pour assurer l'information auprès des personnes en transit et même de la clientèle locale et pour optimiser la fréquentation des emplacements.

De plus, dans un contexte régional, la signalisation doit être uniforme même si les sites sont aménagés par différents intervenants. C'est un aspect qu'il ne faut pas négliger.

4.2 **Caractéristiques environnementales**

Enfin, on doit tenir compte des caractéristiques environnementales. Ce sont ces caractéristiques qui déterminent la qualité d'une aire de pique-nique et qui peuvent déterminer le taux de fréquentation d'un site. Les prochaines pages décrivent les caractéristiques relatives au milieu où est aménagée une aire de pique-nique.

4.2.1 La végétation

La végétation joue un rôle fort important dans la récréation en milieu naturel (ou semi-naturel). La plupart du temps, elle est une nécessité. Mais, tout dépendant des écosystèmes, elle est, soit fragile, soit résistante. Le choix d'un site pour le pique-nique se fait donc en étroite relation avec le type de végétation, parce que, d'une part, il ne faut pas le détériorer et, d'autre part, il faut l'exploiter convenablement.

Dans le cas d'une aire de pique-nique, la végétation possède plusieurs fonctions. Elle peut offrir de l'ombrage (dans le cas des arbres) ou servir d'écran de protection contre le bruit. Elle peut rehausser la qualité du milieu (fleurs saisonnières sauvages). La végétation peut protéger du vent, préserver les berges de l'érosion et ainsi sauvegarder l'état naturel d'un site.

Par contre, une aire de pique-nique ne doit pas rogner sur la végétation qui offre un habitat à la faune. Certaines espèces (terrestres, aquatiques ou ailées) ont un besoin vital de la végétation pour se nourrir, s'abriter et se reproduire. L'aménagement d'un site pour le pique-nique ne doit pas affecter la végétation de façon à nuire par la suite à la faune.

D'autre part, il faudra porter une attention toute particulière au type de végétation qui avoisine le site aménagé. Pensons aux inconvénients de l'herbe à la puce ou la petite bardane, le charbon des champs, etc.

4.2.2 La faune

La faune pourrait également influencer le choix d'une aire de pique-

nique. Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, la faune peut dépendre directement de la végétation et il ne faut donc pas modifier l'environnement, ce qui risquerait de nuire considérablement aux espèces animales. D'autre part, elle pourrait s'avérer un élément d'attrait supplémentaire favorable à l'implantation d'un site pour le pique-nique (sauvagine, oiseaux de toutes sortes). Dans le contexte du lac Saint-Pierre, une aire de pique-nique pourrait s'allier aux sites d'observation d'oiseaux.

4.2.3 Le sol

La qualité du sol d'une aire de pique-nique doit être telle qu'elle permet l'évacuation de l'eau rapidement après la pluie et qu'il ne se constitue pas de boue à la suite d'une ondée. Toutefois, le sol d'un site se doit de contenir suffisamment de verdure (gazon) afin d'accroître le confort et les qualités visuelles de l'emplacement. Ainsi, il faut éviter de faire des remblais qui auraient comme conséquence la détérioration de la végétation, de l'habitat faunique ou de l'aspect visuel du site.

4.2.4 La topographie

Le relief d'un terrain où est aménagée une aire de pique-nique ne doit pas être absolument plat. Au contraire, un terrain doté de légères nivellements constitue un environnement moins monotone et de qualité visuelle supérieure. En plus, un terrain en pente permet l'évacuation des eaux de pluie.

En contrepartie, un relief accidenté est beaucoup plus sujet à l'érosion et cause parfois une difficulté accrue à la circulation piétonne;

pensons notamment aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Enfin, le relief peut tout simplement occasionner des difficultés pour la localisation des tables.

4.2.5 Les qualités visuelles

Un site doit avoir un environnement agréable afin d'offrir aux usagers les moyens de se détendre à proximité de différents attraits. La qualité visuelle d'un site s'avère parfois l'élément principal qui motive les usagers à le fréquenter et à y revenir. L'attrait visuel peut se présenter sous différentes formes, soit statique (la végétation, le relief, le paysage, etc.), soit dynamique (aire de repos de la sauvagine, circulation maritime, etc.).

4.2.6 Le bruit

Un site affecté au pique-nique doit être protégé du bruit. L'utilisateur quitte la ville très souvent pour fuir le bruit et rechercher le calme de la nature. Un tel équipement doit donc se situer dans un environnement éloigné des sources de bruits (route achalandée) ou être aménagé de façon à parer le bruit (arbres).

V

**INVENTAIRE DES AIRES DE
PIQUE-NIQUE DANS LA REGION
DU LAC SAINT-PIERRE**

5. INVENTAIRE DES AIRES DE PIQUE-NIQUE DANS LA REGION DU LAC SAINT-PIERRE

L'étude en cours serait incomplète sans l'inventaire des sites de pique-nique et des haltes routières déjà aménagés dans la région du lac Saint-Pierre. Ce rapport des sites dénombrés, dresse une image générale de la situation actuelle de la répartition des aires de pique-nique, sur le territoire concerné. Ce constat viendra faciliter l'identification des sites à potentiels plus évidents.

Afin de procéder méthodiquement, le territoire à l'étude correspondra à celui des cinq M.R.C. concernées dans le développement du lac Saint-Pierre. Il s'agit des M.R.C. de Francheville, de Maskinongé, d'Autray, de Nicolet-Yamaska et du Bas-Richelieu.

Deux sources d'information ont servi à dresser cet inventaire. Tout d'abord, le système d'inventaire des ressources touristiques et des équipements du loisir (S.I.R.T.E.L.) fut la principale source. En second lieu, l'inventaire fut complété par des contacts directs auprès des M.R.C. concernées et par certaines visites des lieux.

5.1 La M.R.C. de Francheville (sites de pique-nique existants)

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Pointe-du-Lac*	Route 138	01	Halte routière
Pointe-du-Lac*	Parc Antoine-Gauthier Route 138	12	Intégré à une rampe de mise à l'eau
Pointe-du-Lac	Camping Louis-Riel 6 ^e Rang ouest	131	Intégré à un terrain de camping
Pointe-du-Lac	Camping Marc-Hélène Rang Saint-Charles	75	Intégré à un terrain de camping
Pointe-du-Lac	Domaine Seigneurial	08	Propriété privée
Pointe-du-Lac*	Centre nautique de Francheville	18	Propriété privée
Trois-Rivières	Club Radisson Boulevard des Chevaux	04	Pour membres seulement
Trois-Rivières	Camping du Lac Saint-Michel	150	Intégré à un terrain de camping
Trois-Rivières	Ile Saint-Christophe	40	Intégré à une marina, propriété privée
Trois-Rivières	Parc des Pins Rue Saint-François-Xavier	10	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Camping Lac des Forges	25	Intégré à un terrain de camping

Avertissement: Le nombre de tables est un chiffre relativement variable employé davantage pour donner un aperçu de la situation.

* Site permettant un accès direct au Lac Saint-Pierre.

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Trois-Rivières	Ile Saint-Quentin	100	Intégré à un parc et à une marina
Trois-Rivières	Parc P.E.-Neveu	07	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Lambert 6 ^e Rue	15	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Notre-Dame-de- la Paix Rue Aubuchon	14	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Magnan	03	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Rue De Longueil	04	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Louis-Pinard	10	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc des Plaines	04	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc des Peupliers	03	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Pie XII	50	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Rue Ringuet Rue Tourigny	03	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Lemire Rue Saint-Paul	08	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Courval Rue Houde	03	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Site historique des Vieilles Forges	20	Intégré à un parc national
Trois-Rivières	Parc-école Cardinal-Roy	01	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Laflèche	06	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Sainte-Cécile	06	Intégré à un parc
Trois-Rivières	Parc Saint-Jean- Brébeuf	04	Intégré à un parc

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Trois-Rivières	Parc-école Saint-Philippe	05	Intégré à un parc
Trois-Rivières-Ouest	Route 138 Auberge du fleuve	20	Intégré à une auberge (ass. privée)
Trois-Rivières-Ouest	Club des Randonneurs Ch. Sainte-Marguerite	25	Intégré à un centre de plein air

5.2 La M.R.C. de Maskinongé (sites de pique-nique existants)

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Saint-Antoine	Route 138	02	Intégré à un golf miniature
Saint-Joseph de Maskinongé*	Marina Maski	10	Propriété privée intégré à rampe de mise à l'eau
Maskinongé	Rue Saint-Charles	03	Intégré à un parc
Yamachiche	Route 138 Relais touristique	12	Halte routière du M.T.Q.
Yamachiche	Camping du lac Saint-Pierre Chemin Louis-Gatineau	10	Intégré à un terrain de camping

5.3 La M.R.C. d'Autray (sites de pique-nique existants)

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Berthierville	Parc Sainte-Geneviève Rue Montcalm	12	Intégré à un parc

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Sainte-Geneviève-de-Berthier*	Route 138	12	Halte routière du M.T.Q.
Saint-Geneviève-de-Berthier	Camping 4 saisons Rang Sainte-Philomène	45	Intégré à un terrain de camping
Saint-Ignace-de-Loyola	Ile Dupas	01	Intégré à un terrain de jeu
Saint-Barthélémy	Camping du Vieux Moulin Seigneurie du Sable	01	Intégré à un terrain de camping
Saint-Barthélémy	Camping Seigneurie du Sable Rang Saint-Joachim	50	Intégré à un terrain de camping

5.4 La M.R.C. de Nicolet-Yamaska (sites de pique-nique existants)

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Nicolet*	Parc Gérard-Lupien	06	Intégré à une rampe de mise à l'eau
Saint-J.-Baptiste-de Nicolet	Camping Champignon Vivant Rte du Port-Saint-François	75	Intégré à un terrain de camping
Saint-J.-Baptiste-de Nicolet	Camping Lemire Rte du Port	18	Intégré à un terrain de camping
Baie-du-Febvre	Camping Baieville Ch. Marie-Victorin	04	Intégré à un terrain de camping
Pierreville	Route 132	05	
Notre-Dame-de-Pierreville	Camping Jules Rang de l'Ile	06	Intégré à un terrain de camping
Saint-François-du-Lac (p)*	Rang de l'Ile Saint-Jean	30	Intégré à un camp de vacances

5.5 La M.R.C. du Bas-Richelieu (sites de pique-nique existants)

<u>Municipalité</u>	<u>Localisation</u>	<u>Nombre de tables</u>	<u>Remarques</u>
Yamaska	Rue Mgr Parenteau	05	Intégré à une rampe de mise à l'eau
Yamaska	Rue Principale	05	Intégré à un parc
Saint-Michel-d'Yamaska	Rue Guibeault	04	Intégré à un parc
Tracy	Domaine Marquis de Tracy Ch. Saint-Roch	100	Intégré à un terrain de camping
Sorel	Parc Place des Trembles	10	Intégré à un parc
Sorel	Parc Simard Ch. Saint-Ours	04	Intégré à un parc
Sorel	Centre civique Robidoux	12	Intégré à un centre récréatif
Sainte-Anne-de-Sorel*	Camping Sainte-Anne-de-Sorel Chenal-du-Moine	150	Intégré à un terrain de camping

Avertissement: Depuis le relevé de l'inventaire jusqu'au dépôt de ce document, il se pourrait que certains changements aient eu lieu quant au nombre de sites existants et au nombre de tables disponibles dans le territoire à l'étude.

5.6 Synthèse de l'inventaire

L'inventaire nous démontre qu'il y avait dans la région à l'étude, près d'une soixantaine de sites aménagés pour le pique-nique. L'ensemble de ces sites totaliserait environ 1 375 tables. Ce nombre semble impressionnant pour un bassin de population de 170 330 personnes.

Cependant, si l'on se réfère aux objectifs visés par le développement des aires de pique-nique (accessibilité au territoire du lac Saint-Pierre et découverte du milieu), on remarquera qu'une très grande proportion des sites inventoriés ne sont pas reliés spécifiquement au lac Saint-Pierre. Souvent, on les retrouve à l'intérieur des terres, dans les milieux urbains ou intégrés à un camping, un parc municipal ou à d'autres équipements récréo-touristiques.

Si l'on exclut par exemple le secteur du Trois-Rivières métropolitain (Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest), le nombre de sites chute à une trentaine, pour quelques 850 tables. En plus, si l'on exclut les sites qui sont situés dans les autres municipalités périphériques (municipalités qui n'ont pas d'espaces adjacents au lac Saint-Pierre), on en est réduit à environ 25 emplacements pour quelques 800 tables.

D'autre part, ces emplacements sont répartis sur 15 des 22 municipalités riveraines. De plus, huit emplacements seulement sur l'ensemble (soit 13%) sont situés en périphérie du lac (*) pour à peu près 230 tables (soit 17% des tables dénombrées).

Compte tenu de la popularité du pique-nique au Québec, de l'ampleur de la clientèle-cible et potentielle, de la rareté des sites de pique-nique pouvant offrir un accès direct au lac, de l'intérêt que peut susciter un tel bassin d'eau offrant autant de potentiels et d'attraits, compte tenu aussi que, le milieu et le Ministère désirent protéger cette région

contre un envahissement abusif et désordonné tout en la rendant de plus en plus accessible, il y a là suffisamment d'éléments qui pourraient motiver une intervention rapide et bien structurée dans ce domaine.

VI

DESCRIPTION D'UN RESEAU POTENTIEL

D'AIRES DE PIQUE-NIQUE

AUTOUR DU LAC SAINT-PIERRE

6. DESCRIPTION D'UN RESEAU POTENTIEL D'AIRES DE PIQUE-NIQUE AUTOUR DU LAC SAINT-PIERRE

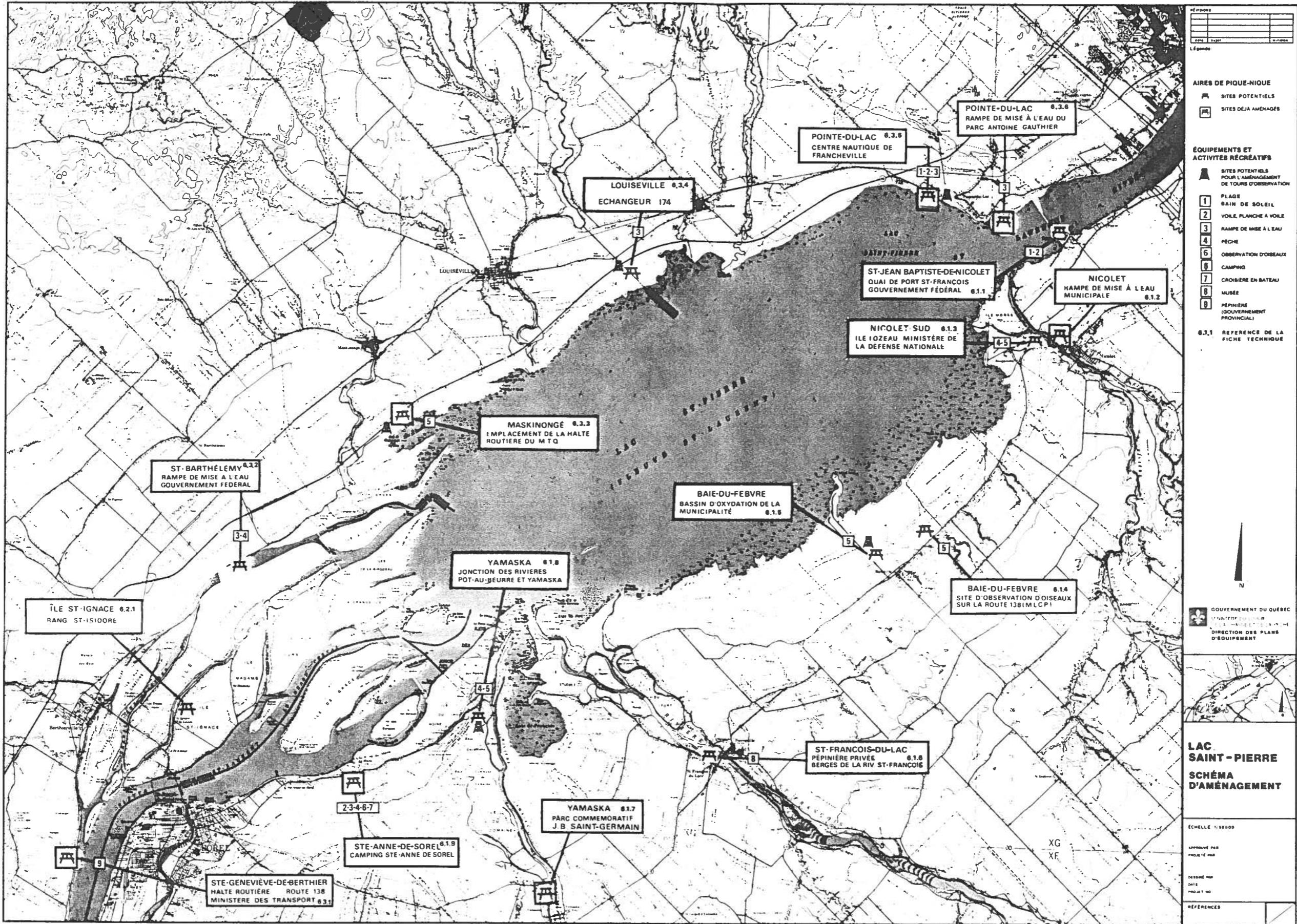
Dans le présent chapitre, à partir des aires de pique-nique existantes autour du lac Saint-Pierre, nous suggérons un certain nombre de nouveaux sites qui seraient favorables à ce type d'aménagement et qui permettraient de former un réseau intéressant sur le plan touristique et local ceinturant le lac Saint-Pierre.

Outre le souci d'assurer une bonne répartition territoriale, c'est en fonction des attraits majeurs (potentiels ou existants) liés au patrimoine, à la faune et aux activités récréatives que les suggestions proposées prendront racines.

En tenant compte des éléments énoncés ci-haut, nous avons parcouru le territoire à l'étude, ce qui nous a permis de constater les potentiels les plus évidents dont nous vous faisons part sous forme de suggestions, dans les pages qui suivent.

Un réseau d'aires de pique-nique autour du lac Saint-Pierre pourrait être formé de seize sites dont sept déjà existants. Au niveau de la répartition territoriale, neuf d'entre eux seraient localisés sur la rive-sud, un insulaire et six sur la rive-nord. La carte que l'on retrouve à la page suivante nous montre leur localisation et afin d'avoir une meilleure idée des caractéristiques de chacun, une fiche technique individuelle suivra.

POTENTIELS D'AIRES DE PIQUE-NIQUE DANS LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE



1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

- AIRES DE PIQUE-NIQUE**
- AIRES POTENTIELLES
 - AIRES DÉJÀ AMÉNAGÉES
- ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES**
- AIRES POTENTIELLES POUR L'AMÉNAGEMENT DE TOURS D'OBSERVATION
 - 1 PLAGE
 - 2 BAIN DE SOLEIL
 - 3 VOILE, PLANCHE À VOILE
 - 4 RAMPE DE MISE À L'EAU
 - 5 PÊCHE
 - 6 OBSERVATION D'OISEAUX
 - 7 CAMPING
 - 8 CROISIÈRE EN BATEAU
 - 9 MUSÉE
 - PEPINIÈRE (GOUVERNEMENT PROVINCIAL)
- 0.3.1 RÉFÉRENCE DE LA FICHE TECHNIQUE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
 DIRECTION DES PLANS D'ÉQUIPEMENT

LAC SAINT-PIERRE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE 1:50000

APPROUVÉ PAR
 PROJETÉ PAR

DESSINÉ PAR
 DATE
 PROJET NO

RÉFÉRENCES

6.1 La rive-sud

6.1.1 Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (quai fédéral du Port Saint-François)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Via la route du Port Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	Panorama sur le lac Saint-Pierre, Pointe-du-Lac, le pont Laviolette, Trois-Rivières et le trafic maritime; Pêche et navigation de plaisance; Site à l'abri des vents (grands arbres); Plage à proximité.
SERVICES A PROXIMITE:	Epicerie et kiosque de fruits et légumes; Camping; Club et école de voile.
TENURE DU SOL:	Propriété du ministère fédéral des Pêches et Océans.
CAPACITE D'ACCUEIL:	15 tables.
AMENAGEMENTS ACTUELS:	. Quai fédéral; . Plage à proximité.
AMENAGEMENTS SUGGERES:	. Tables et grilles de cuisson; . Stationnement automobile; . Toilettes et eau potable; . Abris; . Poubelles; . Nettoyage des berges.
PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:	. Négociation d'une entente avec le ministère des Pêches et Océans.

6.1.2 Nicolet (Parc Gérard-Lupien, rue Saint-Jean-Baptiste)

SITE DEJA AMENAGE

ACCESSIBILITE:	Via la route 132 et la rue Saint-Jean-Baptiste à Nicolet.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	. Navigation de plaisance; . Pêche.
SERVICES A PROXIMITE:	. Epicerie; . Téléphone public;
TENURE DU SOL:	Terrain de la municipalité de Nicolet.
CAPACITE D'ACCUEIL:	10 tables.
AMENAGEMENTS RETROUVES:	. Terrain engazonné, stationnement en pierres concassées; . Rampe de mise à l'eau en béton; . Tables de pique-nique; . Poubelles.
AMENAGEMENTS SUGGERES:	. Grilles de cuisson; . Toilettes et eau potable.

6.1.3 Nicolet-Sud (Emplacement du site de la première église de Nicolet sur l'île Lozeau)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

- ACCESSIBILITE: Via la route 132.
- ATTRAITES ET ACTIVITES: Magnifique panorama sur la ville de Nicolet, Nicolet-Sud et la rivière Nicolet.
- TENURE DU SOL: Propriété du ministère de la Défense nationale.
- CAPACITE D'ACCUEIL: 20 tables.
- AMENAGEMENTS SUGGERES:
- . Route d'accès;
 - . Ponceau;
 - . Nettoyage du terrain;
 - . Tables et grilles de cuisson;
 - . Toilettes et eau potable;
 - . Stationnement automobile;
 - . Poubelles.
- PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:
- . Négociations d'une entente avec le ministère de la Défense nationale;
 - . Construction d'un ponceau et d'une route d'accès.

6.1.4 Baie du Febvre (Site d'observation d'oiseaux du M.L.C.P., route 132)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Route 132.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	Observation des oies blanches et bernaches du Canada.
TENURE DU SOL:	Propriété de la municipalité de Baie-du-Febvre.
CAPACITE D'ACCUEIL:	5 à 10 tables.
AMENAGEMENTS RETROUVES:	<ul style="list-style-type: none">. Plateau d'observation de la sauvagine en bordure de la route 132;. Stationnement en pierres concassées;. Panneaux d'interprétation de la sauvagine.
AMENAGEMENTS SUGGERES:	<ul style="list-style-type: none">. Tables sous abris;. Grilles de cuisson;. Toilettes, eau potable et poubelles;. Agrandissement du stationnement;. Engazonnement et plantation d'arbres;. Agrandissement du site souhaitable (remblayage).
INCONVENIENTS:	<ul style="list-style-type: none">. Site exposé aux vents, aux matières fécales et aux odeurs des fertilisants agricoles.
PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:	Se conformer à la Loi sur le zonage agricole.

6.1.5 Baie-du-Febvre (bassin d'oxydation au nord du village de Baie-du-Febvre, chemin de la Commune)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

- ACCESSIBILITE: Via la route 132 et le chemin de la Commune.
- ATTRAITES ET ACTIVITES: . Observation d'oiseaux;
. Site à haut potentiel pour l'aménagement d'une tour d'observation;
. Situé à proximité d'un club de chasse et pêche;
. Tour d'observation à proximité.
- TENURE DU SOL: Propriété de la municipalité de Baie-du-Febvre.
- CAPACITE DU SOL: 5 à 10 tables.
- AMENAGEMENTS RETROUVES: . Plateau d'observation de la sauvagine en face d'un étang en bordure du chemin de la Commune;
. Stationnement en pierres concassées.

N.B.: Les aménagements suggérés seraient plus pertinents dans l'optique de la construction éventuelle d'une tour d'observation à cet endroit.

- AMENAGEMENTS SUGGERES: . Agrandissement du site (stationnement, aire de pique-nique);
. Nettoyage du terrain;
. Pavage de la partie du chemin passant devant le site d'observation;
. Engazonnement et plantation d'arbres sur le site;
. Tables sous abris;
. Grilles de cuisson et poubelles;
. Installation de panneaux d'interprétation;

INCONVENIENTS: Site exposé aux vents, aux matières fécales et aux odeurs de fertilisants agricoles.

PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS: Se conformer à la Loi sur le zonage agricole.

6.1.6 Saint-François du Lac (sur la rive ouest de la rivière Saint-François, près de la plantation de conifères)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Via la route 132.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	. Musée des Abénakis à Odanak; . Panorama sur la rivière Saint-François, le village de Pierreville et d'Odanak.
SERVICES A PROXIMITE:	Epicerie.
TENURE DU SOL:	Propriété privée.
CAPACITE D'ACCUEIL:	20 tables.
AMENAGEMENTS SUGGERES:	. Tables et grilles de cuisson; . Toilettes et eau potable; . Poubelles.
PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:	Négociation d'une entente avec le propriétaire (acquisition du terrain).

6.1.7 Yamaska (parc commémoratif J.B. Saint-Germain, rue Principale)

SITE DEJA AMENAGE

ACCESSIBILITE: Via la rue Principale.

ATTRAITES ET ACTIVITES: Panorama sur la rivière Yamaska.

SERVICES A PROXIMITE: . Epicerie;
. Rampe de mise à l'eau.

TENURE DU SOL: Terrain de la municipalité de Yamaska.

CAPACITE D'ACCUEIL: 10 à 15 tables.

AMENAGEMENTS RETROUVES: Sur le côté ouest de la rue Principale, on y retrouve un site de pique-nique engazonné et ombragé avec une dizaine de tables, de l'eau potable et des poubelles.

AMENAGEMENTS EN COURS: Sur le côté est de la même rue, face au parc existant, des travaux sont en cours pour compléter un plateau avec vue panoramique sur la rivière Yamaska, incluant environ cinq autres tables.

6.1.8 Yamaska (Jonction des rivières Pot-au-Beurre et Yamaska)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

- ACCESSIBILITE: Via le chemin du Chenal-du-Moine.
- ATTRAITES ET ACTIVITES: . Observation d'oiseaux;
. Pêche;
. Navigation de plaisance;
. Canotage;
. Potentiel élevé pour l'aménagement d'une tour d'observation.
- TENURE DU SOL: Propriété privée.
- CAPACITE D'ACCUEIL: 10 à 15 tables.
- AMENAGEMENTS RETROUVES: Aucun. Les aménagements suggérés ci-bas seraient pertinents que dans l'optique de la construction éventuelle d'une tour d'observation à cet endroit.
- AMENAGEMENTS SUGGERES: . Route d'accès;
. Nivellement et nettoyage du terrain;
. Ponceau;
. Tables sous abris et grilles de cuisson;
. Toilettes, eau potable et poubelles.
- INCONVENIENTS: . Travaux majeurs à exécuter;
. Site exposé aux vents;
. Présence d'insectes piqueurs en grand nombre, en zone d'inondation.

6.1.9 Sainte-Anne-de-Sorel (camping municipal, Chenal-du-Moine)

SITE DEJA AMENAGE

- ACCESSIBILITE: Via le chemin du Chenal-du-Moine.
- ATTRAITES ET ACTIVITES:
- . Intégré à un terrain de camping;
 - . Rampe de mise à l'eau et quai d'accostage (pêche);
 - . Vue panoramique sur le Chenal-du-Moine.
- SERVICES A PROXIMITE:
- . Tous les services sur le terrain de camping (eau potable, toilettes, électricité, téléphone public);
 - . Restaurant-bar, croisière et théâtre d'été, excursions en canots (location);
 - . Terrain de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.
- CAPACITE D'ACCUEIL: 150 emplacements de camping avec tables de pique-nique.
- AMENAGEMENTS SUGGERES:
- . Il pourrait être intéressant qu'une aire de pique-nique soit aménagée à part du terrain de camping, pour permettre à la clientèle de passage d'y faire une courte halte;
 - . Tables, grilles de cuisson et eau potable;
 - . Poubelles.
- PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:
- . Doit être indépendant du terrain de camping de façon à sauvegarder les droits du campeur et à donner libre accès aux pique-niqueurs éventuels.
- INCONVENIENTS:
- . Ce genre d'aménagement devrait peut-être emprunter un peu d'espace au terrain de camping;
 - . Site exposé aux vents et peu boisé;
 - . Actuellement réservé aux campeurs.

6.2 Le secteur des Iles Sorel-Berthier

6.2.1 Ile Saint-Ignace (sur le rang Saint-Isidore, au nord de l'île Saint-Ignace devant le numéro civique 800)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Via la route 158 et le rang Saint-Isidore.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	<ul style="list-style-type: none">. Navigation;. Canotage;. Panorama des îles.
TENURE DU SOL:	Propriété privée.
CAPACITE D'ACCUEIL:	15 tables
AMENAGEMENTS SUGGERES:	<ul style="list-style-type: none">. Route d'accès;. Terrassement;. Tables et grilles de cuisson;. Toilettes et eau potable;. Rampe de mise à l'eau;. Stationnement.
INCONVENIENTS:	<ul style="list-style-type: none">. Terrain en zone agricole;. Présence d'insectes piqueurs en grand nombre.
PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:	Négociation d'une entente avec le propriétaire du terrain.

6.3 La rive nord

6.3.1 Sainte-Geneviève-de-Berthier (halte routière route 138, à proximité de la pépinière provinciale)

SITE DEJA AMENAGE

ACCESSIBILITE:	Route provinciale 138.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	<ul style="list-style-type: none">. Situé à proximité de la pépinière provinciale;. Utilisation du quai pour la pêche;. Vue panoramique sur le fleuve.
AMENAGEMENTS RETROUVES:	<ul style="list-style-type: none">. Bloc sanitaire;. Tables de pique-nique (15) et grilles de cuisson;. Poubelles.
TENURE DU SOL:	Propriété du ministère des Transports du Québec.
INCONVENIENTS:	Le stationnement actuel se fait en bordure de la route 138.

6.3.2 Maskinongé (rampe de mise à l'eau du ministère des Pêches et Océans, rang du fleuve)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Via l'autoroute 40, sortie numéro 155.
ATTRAITES ET ACTIVITES:	<ul style="list-style-type: none">. Navigation et plaisance (rampe de mise à l'eau et quai fédéral);. Pêche;. Canotage;. Panorama sur l'île Dupas et le chenal du Nord.
TENURE DU SOL:	Propriété du ministère fédéral des Pêches et Océans.
AMENAGEMENTS SUGGERES:	<ul style="list-style-type: none">. Terrassement;. Stationnement;. Tables et grilles pour cuisson;. Toilettes, eau potable et poubelles.
INCONVENIENTS:	Présence d'insectes piqueurs.
PRE-REQUIS AUX AMENAGEMENTS:	Négociation d'une entente avec le ministère des Pêches et Océans.

6.3.3 Saint-Joseph de Maskinongé (halte routière aux abords de l'autoroute 40, en face de la Baie de Maskinongé)

SITE DEJA AMENAGE

- ACCESSIBILITE: Autoroute 40.
- ATTRAITES ET ACTIVITES: . Halte routière;
. Observation d'oiseaux;
. Potentiel élevé pour l'aménagement d'une tour d'observation.
- TENURE DU SOL: Propriété du ministère des Transports du Québec.
- AMENAGEMENTS RETROUVES: De chaque côté de l'autoroute, on retrouve une halte routière avec téléphone public, bloc sanitaire, stationnement, 20 tables de pique-nique (chacune) sur surface gazonnée. Seule l'aire de pique-nique côté nord est boisée.
- INCONVENIENTS: Présence d'insectes piqueurs;
Ce site de pique-nique en est un d'accommodation dont le but principal est destiné à l'usage des passants et non à des fins récréatives.

6.3.4 Louiseville (sur le côté sud de l'autoroute 40, échangeur 174)

SITE POTENTIEL A AMENAGER*

ACCESSIBILITE:	Autouroute 40, sortie 174 (Louiseville).
ATTRAITES ET ACTIVITES:	<ul style="list-style-type: none">. Navigation de plaisance;. Chasse et pêche;. Potentiel élevé pour l'aménagement d'une tour d'observation.
SERVICES A PROXIMITE:	<ul style="list-style-type: none">. Restaurant-motel (téléphone public);. Station d'essence.
TENURE DU SOL:	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
AMENAGEMENTS RETROUVES:	Vaste terrain avec rampe de mise à l'eau en béton (très bonne qualité).
AMENAGEMENTS SUGGERES:	<p>Les aménagements suggérés ci-bas seraient pertinents surtout dans l'optique de la construction éventuelle d'une tour d'observation à cet endroit.</p> <ul style="list-style-type: none">. Engazonnement et grilles de cuisson;. Toilettes et poubelles;. Abris.
INCONVENIENTS:	<ul style="list-style-type: none">. Présence d'insectes piqueurs;. Site en retrait requérant une surveillance régulière.

6.3.5 Pointe-du-Lac (centre nautique de Francheville, route 138)

SITE DEJA AMENAGE

- ACCESSIBILITE:** Route 138, à l'ouest du village de Pointe-du-Lac.
- ATTRAITES ET ACTIVITES:**
- . Vaste terrain, aménagé et paysagé offrant une vue panoramique sur le lac Saint-Pierre;
 - . On peut y faire de la navigation de plaisance (pratique et cours) sur petits dériveurs et planches à voile (location);
 - . On peut aussi y faire des pique-niques et les plus jeunes peuvent profiter de l'aire de jeux.
- SERVICES A PROXIMITE:** Rampe de mise à l'eau (saisonnaire).
- TENURE DU SOL:** Propriété privée (corporation sans but lucratif).
- AMENAGEMENTS RETROUVES:**
- . Cinq chalets de services (accueil, école de voile, entrepôts pour planche à voile, bloc sanitaire (toilette, eau potable, douches, etc.);
 - . Terrain de jeux pour enfants;
 - . Tables de pique-nique, grilles de cuisson et poubelles.
- INCONVENIENTS:** Accès limité aux membres journaliers ou saisonniers.

6.3.6 Pointe-du-Lac (Parc Antoine-Gauthier, route 138)

SITE DEJA AMENAGE

- ACCESSIBILITE: Via la route 138, à l'est du village de Pointe-du-Lac.
- ATTRAITES ET ACTIVITES: . Vaste terrain paysagé et aménagé offrant une vue panoramique sur le lac Saint-Pierre;
. On peut y faire de la navigation de plaisance, de la pêche, des pique-niques et les plus jeunes peuvent profiter de l'aire de jeux.
- TENURE DU SOL: Propriété de la municipalité de Pointe-du-Lac.
- CAPACITE D'ACCUEIL: 20-25 tables
- AMENAGEMENTS RETROUVES: . Rampe de mise à l'eau (très bonne qualité);
. Tables de pique-nique, grilles de cuisson et poubelles;
. Toilettes;
. Bancs et aires de jeux pour enfants.

VII

EVALUATION DES SITES POTENTIELS

POUR LE PIQUE-NIQUE

7. EVALUATION DES SITES POTENTIELS POUR LE PIQUE-NIQUE

Nous avons établi une grille d'évaluation caractéristique des principaux critères pouvant influencer dans le choix d'un site. Cette évaluation permet de connaître les points forts et les points faibles des 12 sites suggérés.

Voici les critères d'évaluation:

1. Complémentarité de l'équipement.
2. Accessibilité au site.
3. Transformation du milieu naturel (évaluation de l'impact sur l'environnement).
4. Caractéristiques de la végétation (espace ombragé, végétation ni trop fragile, ni contraignante, ex.: herbe à la puce).
5. Evaluation de l'impact sur la faune.
6. Caractéristiques du sol (verdure, étanchéité du sol).
7. Caractéristiques concernant la topographie du terrain (dénivellation, pente, etc.).
8. Qualités visuelles (vue panoramique).
9. Tolérance au bruit.

Pointage:

Les critères qui comportent le moins d'inconvénients, obtiendront le pointage 5.

Ceux dont les inconvénients sont passables obtiendront le pointage 3.

On accordera le pointage 3 aux critères qui ne pourraient être évalués par manque de données sur le sujet.

Enfin, le pointage 1 est celui qui représente le plus d'inconvénients.

Tableau 2

Evaluations des sites potentiels

Sites potentiels	Critères	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
RIVE-SUD											
6.1.1	Port St-François	5	5	5	3	5	5	5	5	5	43
6.1.3	Ile Lozeau	3	3	3	5	5	5	5	3	5	37
6.1.4	Site d'observation, route 132	5	5	3	1	3	5	5	5	1	33
6.1.5	Bassin d'oxydation	5	5	3	1	3	3	5	3	5	31
6.1.6	Rivière Saint-François	3	3	5	3	5	5	5	5	5	39
6.1.7	Jonction des rivières Pot-au-beurre et Yamaska	3	1	3	1	5	3	5	3	5	30
SECTEUR DES ILES											
6.2.1	Ile Saint-Ignace	1	5	5	5	5	5	5	5	5	41
RIVE-NORD											
6.3.2	Rampe de mise à l'eau fédérale, Maskinongé	5	5	5	3	5	5	5	1	5	39
6.3.4	Louiseville, sortie 174	5	3	5	5	5	3	3	1	1	31

Résultats: . Le tableau ci-dessus nous fait voir que tous les sites potentiels passent le test d'évaluation avec environ 70% des critères satisfaits.

. Celui de Port Saint-François obtient les meilleurs résultats, soit 95% des critères satisfaits.

Le tableau d'évaluation (2) est loin d'être exhaustif. Toutefois, il porte sur les potentiels les plus évidents en illustrant les points forts et faibles de chaque site.

Bien que les sites évalués dans le tableau précédent sont ceux que le Ministère suggère, il n'en demeure pas moins que d'autres possibilités peuvent être envisagées, compte tenu des connaissances propres à chaque intervenant.

L'intention du Ministère, dans le cadre de cette étude, était de pointer les sites offrant les meilleurs potentiels pour le développement des aires de pique-nique autour du lac Saint-Pierre.

En regard des principes énoncés dans le plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre, c'est aux intervenants du milieu qu'appartient la prise en charge d'un tel développement en fonction de ses ressources et de son dynamisme.

CONCLUSION

La population du centre du Québec dispose d'un plan d'eau exceptionnel (le lac Saint-Pierre) à plusieurs points de vue, mais une bonne partie d'entre elle en sous-estime les richesses. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche s'est donc donné le mandat de contribuer à la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Plus précisément, son intervention vise à conserver ce milieu tout en le rendant accessible.

Ainsi, l'aménagement d'aires de pique-nique pourrait être un moyen efficace d'atteindre ces objectifs puisque c'est une activité de loisir très accessible à tous et parmi les plus populaires auprès des Québécois.

Les études ont démontré que pas moins de neuf sites possèdent d'excellents potentiels pour l'aménagement d'aires de pique-nique.

Non seulement nous fallait-il identifier des sites propices, mais en plus ceux-ci devraient, une fois aménagés, permettre la découverte des différentes facettes de la région du lac Saint-Pierre. Également, ces aires de pique-nique pourraient s'avérer utiles aux adeptes d'activités de toutes sortes et seraient en ce sens des aménagements de service complémentaires.

Ainsi, à travers nos objectifs de conservation et de mise en valeur du milieu, notre préoccupation était de produire une étude permettant d'identifier le potentiel existant des aires de pique-nique pour favoriser une meilleure connaissance du milieu et fournir aux intervenants intéressés, un outil de planification utilisable.

C'est à titre de partenaire intéressé à la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a produit ce document, espérant que le milieu puisse s'en inspirer dans ses prochaines planifications et au moment des réalisations.

BIBLIOGRAPHIE

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Gouvernement du Québec, M.L.C., Québec, avril 1983, 140 pages.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. Direction de l'analyse socio-économique. Le loisir au Québec 1981. Étude auprès de la population. Gouvernement du Québec, M.L.C.P., avril 1983, 112 pages.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Système d'inventaire des ressources touristiques et des équipements de loisirs. (S.I.R.T.E.L.), avril 1976.

CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAURICIE INC. Guide d'intervention en loisir. Vue générale des facilités récréatives dans la M.R.C. de Francheville, version janvier 1984. Vue générale des facilités récréatives dans la M.R.C. de Maskinongé, version janvier 1984.

SOURCES: Statistiques Canada, Recensements de 1976 et 1981, données préliminaires.

Recensements 1985, bureau de la Statistique du Québec.

